

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
(1).37.58

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 19 OCTOBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTIE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIA BARTHELEMY**

OBJET : OPH 13 Habitat : aide à la création d'aires sportives sur la cité La Chaume à Marignane.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la politique de la ville, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'intervention départementale en faveur des projets d'investissement présentés dans le cadre de la politique de la ville, l'Office Public de l'Habitat (OPH) 13 Habitat, domicilié 80 rue Albe CS 40238, 13248 Marseille Cedex 04, sollicite une subvention pour la réalisation d'aménagements extérieurs sur la cité La Chaume à Marignane, avec la création d'aires sportives.

Vous trouverez en annexe I au rapport la présentation du détail du projet et le plan de financement des travaux qui seront engagés par 13 Habitat, pour un coût prévisionnel TTC de 297.818 €

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé de :

- donner votre accord à l'octroi à l'OPH 13 Habitat d'une subvention de 119.127 € destinée à accompagner la création d'aires sportives sur la cité La Chaume à Marignane, pour un coût prévisionnel TTC de 297.818 €;
- m'autoriser à signer la convention de mise en œuvre de cette aide présentée en annexe II au rapport ;
- d'approuver les affectations comme indiqué en annexe III.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL